

SOUS-DIRECTEUR H/F : DIRECTEUR(TRICE) DE LA GESTION DES BILANS (F/H)



Référence de l'offre : 1zz263qkzx

Intitulé : SOUS-DIRECTEUR H/F : DIRECTEUR(TRICE) DE LA GESTION DES BILANS (F/H)

Date de publication : 10/07/2026

Filières : Investissement et marchés financiers

Type de contrat : CDI

Catégorie de contrat : Cadre

Éligibilité télétravail : Oui

Régime de travail : Forfait

Prime variable sur objectif : Éligible à PVM

Encadrant : Oui

DESCRIPTION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Le département de gestion des bilans (DFIB) fait partie intégrante des 2 directions des finances : la direction des finances et de la politique durable Groupe (DFI) et la direction du fonds d'épargne (DFE). Le responsable du département est rattaché hiérarchiquement aux 2 membres du Comex en charge de chaque bilan, qui exercent ainsi pleinement leur responsabilité de pilotage et disposent des leviers nécessaires.

Le département de gestion des bilans vise à :

Ø renforcer le pilotage des indicateurs ALM tout en poursuivant une gestion optimisée des bilans (liquidité, taux, change, solvabilité), avec la recherche des synergies, la mise en cohérence des livrables / calendriers / hypothèses...

Ø renforcer le suivi de l'ALM des filiales financières du Groupe : partage des meilleures pratiques, point d'entrée unique, logique de filière ALM, identification des sensibilités de tous les bilans du Groupe à des chocs...

De nombreuses interactions sont à prévoir avec les équipes finance, risque, SI, et l'ensemble des métiers. Echanges réguliers et nombreux avec les 3 filiales financières régulées. En externe, les échanges avec l'ACPR sont récurrents.

Le département réunit les compétences et expertises de plus de 70 collaborateurs qui interviennent sur les bilans de l'établissement public : le bilan du fonds d'épargne (400 Md€), le bilan social de la Section générale (180 Md€) et le bilan consolidé du Groupe (1200 Md€), ainsi que sur les bilans des filiales financières régulées (LBP incluant CNP Assurances, Bpifrance, SFIL) avec un suivi renforcé en cohérence avec le pilotage de l'ensemble du Groupe.

Le poste est situé à Paris.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans un contexte fortement évolutif (élargissement significatif du périmètre du Groupe, contexte macroéconomique particulièrement volatil et incertain, renforcement du pilotage des filiales financières régulées, le tout sous la supervision directe par l'ACPR), le/la directeur/-trice du département assure la gestion et le pilotage des différents bilans du Groupe dont il a la charge. Ses missions consistent à :

- piloter les bilans du fonds d'épargne, de la Section générale et du Groupe
- élaborer les prévisions financières en matière de métriques ALM pour la programmation financière pluriannuelle du Groupe et la quinquennale du fonds d'épargne
- monitorer les indicateurs ALM de gestion de bilan (liquidité, taux, change, solvabilité) : productions récurrentes des indicateurs utiles pour le pilotage (CMGB, CTGB, CAR/CFE et CS), réflexions sur la pertinence et propositions d'évolution en fonction des situations de bilan et du contexte macroéconomique
- mettre à jour et proposer toute évolution pertinente concernant les modèles prudentiels du fonds d'épargne et de la Section générale

- assurer la meilleure qualité de données pour les éléments venant alimenter les indicateurs ALM (contrôles récurrents), définir la gouvernance autour de la donnée et implémenter sa déclinaison opérationnelle au sein de l'ALM
- capitaliser sur les meilleures pratiques de la place pour le SI utilisé pour la gestion de l'ALM, en lien étroit avec la DSI
- assurer les déclarations réglementaires relatives à la solvabilité pour chaque bilan
- animer la filière ALM du Groupe et renforcer le suivi par l'établissement public de la gestion de bilan des filiales financières du Groupe.

Le département gestion des bilans se compose de 5 équipes :

- une équipe en charge du pilotage de la solvabilité : 1 manager de managers, 3 managers ayant chacun une équipe
- une équipe en charge du pilotage du risque de taux et de change : 1 manager de managers, 2 managers ayant chacun une équipe
- une équipe en charge du pilotage des bilans et de la liquidité : 1 manager avec une équipe importante
- une équipe en charge des projets SI et de la qualité de données : 1 manager avec une équipe importante
- une équipe en charge de la synthèse transverse : 1 manager avec une équipe importante

Le/la directeur/-trice est secondé par 2 adjointes. Au total, 7 personnes sont rattachées directement au directeur et le département comporte en tout 76 ETP.

Profil des équipes : Equipes ayant des connaissances quantitatives poussées, nécessitant une capacité de compréhension des enjeux de modélisation, d'ALM et de marchés et une capacité à synthétiser et à vulgariser pour accompagner la prise de décision.

PROFIL RECHERCHÉ

La CDC fonde le recrutement sur les compétences en excluant tout critère de discrimination. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Financier et meneur de projet, le/la directeur :-trice de l'ALM possède des qualités managériales reconnues et une facilité à travailler de façon transversale et en réseau – engagement, curiosité, ouverture d'esprit, et capacité à travailler au sein de groupes pluridisciplinaires sont nécessaires. Plus spécifiquement, la capacité relationnelle à assurer l'encadrement d'une équipe d'experts est indispensable. Diplomate et à forte conviction, il/elle apprécie de porter des missions complexes, stratégiques, voire à dimension politique.

De manière générale, le sens du résultat, une grande rigueur intellectuelle, un esprit de synthèse, des capacités d'expression écrite et orale ainsi qu'un sens de la pédagogie vis-à-vis de non experts de façon à convaincre et embarquer les collectifs. Autonome et constructif, il/elle favorise une organisation agile, une collaboration positive et développe le professionnalisme. Dynamique, apporteur d'idées et appréciant le challenge, il/elle interroge et optimise les organisations en étant force de propositions.

15 à 20 années d'expérience minimum dans le secteur de la finance / ALM / risque, avec des expériences réussies dans le secteur public et le secteur privé.

Connaissances réglementaires indispensables en matière d'ALM / solvabilité.

CONDITIONS D'EMPLOI :

La durée d'occupation est de trois ans, renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

La rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT :

L'autorité de recrutement est la directrice des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public Caisse des Dépôts et Consignations. L'emploi à pourvoir relève de l'autorité de la Directrice des finances et de la politique durable du groupe.

PERSONNE A CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Olivier ENTRINGER au 06 38 87 74 80

ENVOI DES CANDIDATURES :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent être transmises dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis sur le site de la CDC par courriel à l'adresse de Monsieur Olivier ENTRINGER : **Olivier.Entringer@caissedesdepots.fr**.

Pour les agents publics, les candidatures sont accompagnées d'un état des services établi par le service RH du corps d'origine. Les administrateurs de l'Etat gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations n'ont pas besoin de transmettre d'état des services. Toute candidature ne respectant pas ces exigences ne sera pas examinée.

RECEVABILITÉ ET EXAMEN DES CANDIDATURES :

Après la vérification de la recevabilité des candidatures en fonction des conditions générales d'accès à la fonction publique prévues aux articles 5 et 5 bis de la loi du 13 juillet 1983, des conditions prévues par le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'Etat, et des critères définis par la présente offre d'emploi, le directeur général fait procéder à la présélection des candidats à auditionner.

EXAMEN DES CANDIDATURES :

L'examen des dossiers des candidats est confié à une instance collégiale qui comprend :

- l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir ou son représentant,
- une personne qualifiée dans le domaine des ressources humaines
- une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir.

L'autorité dont relève l'emploi à pourvoir, en lien avec l'autorité de recrutement, procède à l'audition des candidats présélectionnés.

INFORMATION :

Les candidats non retenus en sont informés à l'issue de la procédure.

DÉONTOLOGIE :

Pour les personnes ayant exercé une activité dans le secteur privé au cours des trois dernières années, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées sera effectué préalablement à la nomination par l'autorité hiérarchique qui pourra, le cas échéant, saisir pour avis, préalablement à sa décision, le référent déontologue de la Caisse des Dépôts et/ou la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

FORMATION :

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire suivront un module relatif aux obligations des agents en matière de déontologie, à l'organisation et au fonctionnement des services publics ainsi qu'à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

RÉFÉRENCES :

- Code général de la fonction publique.
- Décret n 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de directions de l'État.
- Article 1 du décret n 2008-836 du 22 août 2008 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'État et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics.
- Arrêté du 16 mai 2025 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction à la Caisse des dépôts et consignations